

LA VILLE, LA HAUTE POLICE ET LA PEUR : LYON ENTRE LE COMLOT DES SUBSISTANCES ET LES MANŒUVRES POLITIQUES EN 1816-1817

Nicolas Bourguinat

Société française d'histoire urbaine | « [Histoire urbaine](#) »

2000/2 n° 2 | pages 131 à 147

ISSN 1628-0482

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2000-2-page-131.htm>

Pour citer cet article :

Nicolas Bourguinat, « La ville, la haute police et la peur : Lyon entre le complot des subsistances et les manœuvres politiques en 1816-1817 », *Histoire urbaine* 2000/2 (n° 2), p. 131-147.
DOI 10.3917/rhu.002.0131

Distribution électronique Cairn.info pour Société française d'histoire urbaine.

© Société française d'histoire urbaine. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La ville, la haute police et la peur : Lyon entre le complot des subsistances et les manœuvres politiques en 1816-1817

Cette étude voudrait illustrer le problème de la conjonction des peurs collectives ancestrales, telles que celles liées à la cherté des grains, et des peurs « modernes », apportées par les conspirations politiques et par les méthodes de la répression policière, dans la postérité immédiate de la Terreur. Les premières sont bien connues pour l'époque moderne, à travers l'anthropologie religieuse des sentiments et par le biais de l'étude des « émotions populaires ». Dès le XVIII^e siècle, cependant, le problème des subsistances pouvait susciter non seulement des désordres, mais aussi des « interprétations » situant l'origine du mal dans le champ politique, comme le pacte de famine¹. Pour les secondes, on sait qu'elles sont liées à l'apprentissage et à l'appropriation des nouvelles valeurs de la citoyenneté, notamment par les Français des villes : qu'elles soient ôtées ou bafouées, qu'on craigne par exemple pour sa sécurité ou sa liberté de conscience, il s'agit alors d'une forme de la peur propre à une société sécularisée, différente de celles reposant sur des représentations magiques ou religieuses du monde². « Idéalement organisée pour la clandestinité, la fuite, et [...] la vengeance politique »³ par sa topographie, sa situation géographique, et ses cadres sociaux, la ville de Lyon se prête mieux que toute autre à cette exploration, pour le début du XIX^e siècle.

1. Steven L. Kaplan, *Le complot de famine. Histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1982.

2. Michel Vovelle, *La Mentalité révolutionnaire*, Paris, Messidor, 1985, p. 57-64.

3. Richard Cobb, « Counter-Revolution and environment : the example of Lyon », in *Reactions to the French Revolution*, Londres, Oxford University Press, 1972, p. 44 et 46.

Les débuts de la Restauration à Lyon

Après une histoire tourmentée sous la Révolution, Lyon avait retrouvé une certaine stabilité, ainsi que de bons indices d'activité économique, sous l'Empire. Cependant, le traumatisme de la période révolutionnaire n'y était pas éteint, et au contraire il occupa une place fondatrice dans la formation des clivages dirigeants et de l'identité politique de la ville⁴. Opposée à toute dictature autoritaire de Paris et attachée à sa liberté municipale, Lyon a trouvé des porte-parole d'une tradition modérantiste, mais les a placés au cœur de profondes divisions entre un jacobinisme partageux et extrémiste et un conservatisme borné et hautain. L'Empire, bien qu'ayant permis à la ville de recouvrer sa prospérité textile et commerciale et de faire renaître une sociabilité et un urbanisme bourgeois dignes de ce nom, n'a suscité qu'une acceptation prudente, à l'image de cet « esprit de défiance, d'indifférence et d'apathie » que les représentants de la police parisienne déploraient dès le Consulat⁵. Une partie de la grande noblesse mesurait chichement son ralliement, et le clergé, qui ne jouait guère le jeu du Concordat, restait une force de résistance importante⁶.

Ralliée bruyamment à Napoléon, Lyon a participé au mouvement des fédérations du printemps 1815, sans que ses élites manifestent un enthousiasme très notable. C'est surtout le petit peuple et les ateliers lyonnais qui fêtèrent l'empereur. La ville devenait le lieu symbolique de sa reconquête des Cent-Jours, où il prenait les premiers décrets rétablissant son « contrat » personnel avec le peuple⁷. Dans cet élan, les élites, royalistes comme libérales, reconnurent à l'œuvre la tradition des « exagérés » et des « Chaliér », à tort peut-être si l'on en juge par la sociologie des fédérations⁸, mais la question d'une rébellion frontale d'une partie de la cité contre l'autre fut alors de nouveau posée⁹. Et si la seconde Restauration ne se traduisit pas par les mêmes débordements que dans le Midi, le senti-

4. Bruno Benoit, *L'identité politique de Lyon. Entre violences collectives et regard des élites (1786-1905)*, Paris, L'Harmattan, 1998.

5. Rapport du commissaire général de police au département de l'Intérieur, 1^{er} prairial an X, A.N., F7, 8484. Voir Louis Trénard, *Lyon de l'Encyclopédie au pré-romantisme*, Paris, PUF, 1958, t. 2, p. 511-72, et Sébastien Charléty, « La vie politique à Lyon sous Napoléon I^{er} », *Revue d'Histoire de Lyon*, 4 (1905), p. 425-35.

6. Rapport préfectoral sur l'état de l'esprit public, janvier 1808, A.N., F7, 3687.

7. Georges Ribe, *L'opinion publique et la vie politique à Lyon lors des premières années de la seconde Restauration*, Paris, Sirey, 1957, p. 36-38 ; Bernard Ménager, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier, 1988, p. 18-20.

8. Robert S. Alexander, *Bonapartism and the Revolutionary Tradition in France. The Fédérés of 1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

9. Bruno Benoit, *L'identité politique de Lyon*, op. cit., p. 48-49.

ment dominant était la proximité d'un vaste affrontement, dirigeant contre les royalistes toute sorte d'autres forces. En place depuis 1814 et de retour dans la ville début juillet 1815 pour négocier la reddition aux Autrichiens, le préfet Chabrol de Croussol put écrire qu'alors « tous les citoyens honnêtes avaient fui dans leurs campagnes : le reste était dans la stupeur. L'état où se trouvait [...] la ville de Lyon ne pouvait se comparer qu'à celui de 1793¹⁰. » Si les campagnes jouaient alors un rôle de refuge face à une cité livrée au peuple des ateliers et aux fédérés, elles déversaient aussi à Lyon une partie de leurs habitants, y voyant le point de rassemblement naturel à une résistance aux coalisés et au monarque réinstallé à Paris, et des républicains piémontais, des demi-soldes, des déserteurs les y rejoignaient. Lyon était supposée alors donner le ton à un soulèvement des régions correspondant plus ou moins à son bassin de recrutement démographique et de ravitaillement céréaliier : la Bourgogne et le sud de la Franche-Comté, l'Auvergne, le Vivarais, les monts du Lyonnais et du Forez¹¹. La ville en garda pour les années suivantes la réputation d'une cité prompte à la révolte et très hostile au roi.

Telles sont les origines de ce que les historiens ont nommé la « réaction royaliste » qui agita la ville. À la mairie, le comte de Fargues cherchait à donner des gages au parti des ultras, déterminé à infliger à la ville une remise en ordre et dont le quartier général, dans le quartier Bellecour, rassemblait anciens émigrés, banquiers, abbés et prêtres réfractaires¹². L'appui de la magistrature lyonnaise aux ultras était également acquis, de même que celui du gouvernement militaire de la 19^e région, avec le général Canuel. Le quartier des Terreaux apparaissait au contraire aux observateurs comme le point de confluence d'un parti modéré ou libéral auquel s'identifiait la majeure partie de la bourgeoisie négociante et du barreau, et dont Camille Jordan, député de l'Ain, était la figure la plus en vue. L'administration s'efforçait de promouvoir une voie moyenne, mais elle ne pouvait que pencher d'un côté ou de l'autre dans une ville où chaque faction s'observait et se prêtait des projets divers. Le préfet Chabrol était soupçonné de pencher pour les ultras ou de manquer d'autorité, tandis qu'à la lieutenance de police (apparue pendant les Cent-Jours avec une compétence régionale et maintenue ensuite pour Lyon et les communes avoisinantes), de Sainneville était accusé d'être un « bonnet rouge »...

10. Rapport préfectoral du 19 juillet 1815, A.N., F7, 9695.

11. Georges Ribe, *L'Opinion publique et la vie politique, op. cit.*, p. 202-204.

12. François Dutacq, « La réaction royaliste à Lyon (1815-1816) », *La Révolution de 1848*, 1935-36, p. 435-36 et 448-51 ; Maurice Vergnaud, « Agitation politique et crise de subsistances à Lyon de septembre 1816 à juin 1817 », *Cahiers d'Histoire*, 2 (1957), p. 163-67.

Les événements de l'année 1816 s'inscrivirent dans la continuité de cette problématique des fractures d'opinion et des clivages sociaux intra-lyonnais d'une part, des tensions entre Lyon, ses campagnes et son arrière-pays au sens large, d'autre part. Plusieurs rumeurs et incidents montrèrent comment la ville était pensée comme un point d'inflexion par tous les départements environnants. Alors qu'à la mi-1815, des royalistes prenaient des intelligences dans la ville, en liaison avec la prise d'armes du comte d'Espinhal dans le Forez, qui devait conduire à s'emparer d'elle¹³, à la fin de l'année c'étaient les habitants de la Bresse, du Dauphiné, du vignoble de Saône-et-Loire qui voyaient Lyon comme un verrou défensif qui pourrait les protéger contre une vague terroriste blanche remontant du Midi par la vallée du Rhône¹⁴. Avant d'être déjouée à Grenoble en mai 1816, l'affaire de la conspiration « bonapartiste » de Didier avait eu des ramifications lyonnaises, qui restèrent mal éclaircies et offrirent prise aux imaginations¹⁵. Une nouvelle fois, il s'agissait d'une insurrection des campagnes et des collines de l'Ouest lyonnais suivie d'une marche sur la ville, dans les murs de laquelle un « parti » était formé pour prendre le relais et se rendre maître des lieux : à partir de là, Lyon devenait l'épicentre d'un vaste soulèvement patriote qui devait sinon reconquérir Paris, du moins se tailler un vaste « royaume du Midi »¹⁶.

Les tensions frumentaires et la spirale des complots

Mais à peine quelques semaines après l'affaire Didier, et plusieurs mois durant, Lyon fut à nouveau sujette à l'affolement et prise dans un cycle de rumeurs. La crise frumentaire qu'affrontait la seconde Restauration l'épargnait relativement, grâce à la vigilance de la municipalité qui avait fait faire d'amples achats de grains pour contrôler la hausse et éviter d'élever la taxe du pain, sur laquelle avait les yeux fixés la population pauvre. Comme du temps de la Chambre d'abondance d'Ancien Régime, les autorités en faisaient une priorité absolue¹⁷. Elles avaient formé une Commission des subsistances qui, après des tâtonnements, avait opté pour une politique

13. Rapport de la lieutenance de police de Lyon, 4 juillet 1815, A.N., F7, 3774.

14. Lettre de Chabrol à Fouché, 6 septembre 1815, citée par Henry Houssaye, 1815, Paris, Perrin, 1905, t. 3, p. 552.

15. Sur ce problème voir Henri Dumolard, *Jean-Paul Didier et la conspiration de Grenoble (4 mai 1816). La Terreur Blanche dans l'Isère*, Grenoble, 1928, et François Vermale et Yves Du Parc, *Un conspirateur stendhalien : Paul Didier, 1758-1816*, Paris, SGAF, 1951.

16. Lettre du vicomte de Nonneville, préfet de la Loire, à Sainneville, 1^{er} avril 1816, citée par François Dutacq, « La réaction royaliste à Lyon », *op. cit.*, p. 440.

17. Lettre de Sainneville à Decazes, 27 mai 1817, A.N., F11, 732.

centrée autour des boulangers : plutôt que de tenter de forcer la baisse des prix en mettant les achats publics de grains et de farines sur le marché avec une légère perte ou à prix coûtant, au fur et à mesure de leur arrivée à Lyon, elle avait choisi un stockage de réserve, d'où les boulangers devaient tirer la moitié de leur approvisionnement en nature, en plus d'une prime en argent qui leur était versée pour compenser leur perte¹⁸. Le sacrifice consenti par les finances municipales n'était pas négligeable, mais on pensait ainsi déjouer les spéculations des gros blatiers et marchands de grains (peu nombreux et accusés depuis le milieu du XVIII^e siècle de passer des ententes illicites pour provoquer les hausses)¹⁹, vaincre les récriminations des boulangers, et compenser le manque d'ardeur du grand négoce à aider la ville à parer les spéculations des opérateurs privés en apportant des fonds, ou en formant des réunions d'actionnaires. Sur ce dernier point, l'étroitesse d'esprit de la communauté des grands marchands lyonnais, qui « n'admet aucunes chances [sic] et n'agit que d'une manière sûre, [dont les] bénéfices reposent sur les petits calculs, les petites économies » était sans cesse dénoncée²⁰.

Mais le bruit se répandait que les campagnes lyonnaises, victimes désignées puis laissées pour compte de la « préhension » de la grande cité, allaient marcher en masse sur la ville. Dans la cité elle-même, des complices préparaient le terrain de l'insurrection et attendaient leur renfort. De la fin de l'été 1816 au printemps 1817, la tension ne cessa de monter, l'affaire sembla prête à se faire à plusieurs reprises, à en croire les autorités militaires ultras, curieusement bien informées et qui multipliaient les rapports alarmistes. Puis tout sembla joué en une nuit, du 7 au 8 juin 1817, à l'issue de laquelle le général Canuel annonça avoir déjoué un « complot bonapartiste ». Le duc de Richelieu résuma à l'intention de son ambassadeur à Londres : « il y a eu à Lyon et dans les environs des tentatives coupables, les malveillants ont voulu profiter de la misère des campagnes pour les porter sur la ville, tout cela a avorté²¹. »

La « dernière grande crise frumentaire du monde occidental » avait en effet exacerbé les tensions entre Lyon, ses campagnes proches, et son

18. Lettre du préfet Chabrol au ministre de l'Intérieur Lainé, 16 mars 1817, A.N., F11, 732. Pour les pratiques de la municipalité sous l'Ancien Régime, voir Olivier Zeller, « Politique frumentaire et rapports sociaux à Lyon, 1772-76 », *Histoire, Économie et Société*, 8 (1989), p. 249-286, et W. Gregory Monahan, *Year of Sorrows. The Great Famine of 1709 in Lyon*, Columbus (Oh.), Ohio State University Press, 1993, p. 33-36 et 176-77.

19. Chabrol parle de dix ou douze maisons seulement dans une lettre à Lainé du 28 mai 1817, A.N., F11, 732.

20. Copie à Decazes d'une lettre de Chabrol à Lainé, 16 janvier 1817, A.N., F11, 732.

21. Lettre du 12 juin 1817, in Sébastien Charléty (éd.), *Lettres du duc de Richelieu au marquis d'Osmond, 1816-1818*, Paris, Gallimard, 1939, p. 117.

bassin d'approvisionnement, déjà fortement pressuré par les troupes d'occupation autrichiennes. Les besoins de la ville excédaient depuis longtemps les capacités des campagnes du Rhône, et mordaient donc sur les terroirs bourguignons, bressans, voire bourbonnais²². Après l'accident climatique de l'été pluvieux et frais de 1816²³, les médiocres récoltes de ces régions laissaient la population locale démunie, une fois prélevée la part considérable des commissionnaires lyonnais, auxquels alors étaient inféodées les maisons de commerce de Dijon ou de Chalon²⁴. Des incidents en résultèrent, sur les ports d'embarquement ou de transit des grains sur la Saône, notamment à Mâcon, et des taxations dans les gros marchés de collecte comme Autun²⁵. Le fait en lui-même n'était absolument pas nouveau : dès la grande famine de l'hiver 1709-1710, l'intendance avait pris la défense des populations en affirmant à Delamare qu'il « n'était pas juste que l'on mourût de faim en Bourgogne pour mettre l'abondance dans la ville de Lyon²⁶ ». Le Mâconnais souffrait, en 1817, de n'avoir pu tirer que de faibles revenus d'une vendange médiocre, et en Bresse, notamment dans l'arrondissement de Louhans, on mangeait dès le mois de mars « de l'herbe des champs [mêlée à] du son pur²⁷ ».

Mais l'augmentation du poids relatif de la demande lyonnaise par rapport aux ressources demeurer disponibles conduisit la zone de prospection et d'achats lyonnais à se dilater, à partir de l'automne 1816, vers l'Isère, la Loire, l'Allier, et même le Puy-de-Dôme. Pour les autorités lyonnaises, cela ne posait pas problème, et on le justifiait par l'ordre naturel des choses : la métaphore de « l'écoulement » des grains dissimulait commodément la priorité politique qu'elles revendiquaient, au nom de l'importance de leur population. Decazes, ministre de la Police générale, les appuya sans réserve jusqu'à la soudure du printemps 1817, où son soutien marqua le pas : « si Marseille pouvait fournir à vos demandes, il serait à souhaiter que le Bourbonnais fût un peu abandonné par vos commerçants : [...] la gêne y

22. Pierre Lévêque, *Une société provinciale. La Bourgogne sous la Monarchie de Juillet*, Paris, Jean Touzot, 1983, p. 179-81.

23. John D. Post, *The Last Great Subsistence Crisis in the Western World*, Baltimore (Md.), The Johns Hopkins University Press, 1977, p. 1-53.

24. Paul Gonnet, « Contribution à l'étude du trafic routier au milieu du XIX^e siècle (1842-43) », *Actes du 90^e Congrès national des Sociétés savantes* (Nice, 1965), Paris, Imprimerie nationale, 1966, t. 3, p. 102-103.

25. Lettres du préfet de Saône-et-Loire à Decazes, 4 avril 1817 et 9 mai 1817, A.N., F11, 732, Saône-et-Loire.

26. Cité par Pierre de Saint-Jacob, *Les paysans de la Bourgogne du Nord au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Paris, 1959, p. 190. Voir également W. G. Monahan, *Year of Sorrows*, op. cit., p. 11-12 et 174-75, et Henri Hours, « Émeutes et émotions populaires dans les campagnes du Lyonnais au XVIII^e siècle », *Cahiers d'Histoire*, 9 (1964), p. 117-143.

27. Lettre du préfet de Saône-et-Loire à Decazes, 7 avril 1817, A.N., F11, 732.

est devenue très grande », écrivit-il alors à Chabrol²⁸. Le préfet du Rhône et le lieutenant de police n'en pensaient pas moins : « ce ne sont pas nos négociants, qui ne tirent rien de ces provinces, ce sont des habitants du pays, petits marchands et rouliers, qui eux-mêmes [...] trouvent plus d'avantage à vendre leur denrée à Lyon [...]. *Nous n'allons point y chercher nos ressources, on nous les procure volontairement*²⁹. »

L'arrière-pays élargi de Lyon retrouvait alors les images accusatrices dont on usait ailleurs contre Paris, « hydre dévorante » des ressources agricoles. Les autorités locales n'hésitaient pas à se muer en gardiennes de la tradition en défendant les *entitlements* des communautés d'habitants ou des villes de leur ressort. « La ville de Lyon épuise mon département », protestait le préfet de l'Isère, le 23 novembre 1816. Il se trouvait alors fragilisé par les retombées de l'affaire Didier, et Decazes saisit l'occasion de le muter, en critiquant le « caractère funeste » et le « peu de fondement » de son opinion³⁰. Lors de la disette de 1812 déjà, certains préfets avaient violemment attaqué les Lyonnais, accusant « des capitalistes, des banquiers, des manufacturiers même, qui n'avaient jamais fait ce commerce » d'avoir spéculé et « entassé leurs dépôts à Lyon, où ils ont échappé à l'œil de la police, si d'ailleurs on n'était pas bien aise de les y voir³¹. » C'est donc sans surprise qu'on attribuait à l'insurrection à venir une vaste ampleur géographique : dès octobre 1816, Canuel prévoyait un mouvement parti du département de la Loire et des montagnes d'Auvergne, ainsi que la marche de Villefranche-sur-Saône tout entière sur Lyon³² ; en juin 1817, enfin, les plans des conspirateurs tels que les présentait le préfet Chabrol prévoyaient « deux foyers d'insurrection, lesquels s'appuyant sur la Saône d'un côté, sur le Rhône de l'autre, et sur l'entre-deux des routes du Bourbonnais et de la Bourgogne, pouvaient, en moins d'une heure, se réunir, laisser Lyon à la tête du triangle, s'isoler du reste du département, et donner la facilité d'étendre le mouvement, pour se porter à la fois par les routes de Moulins, de Mâcon, ou de Toulouse, sur la ville³³ ».

28. Lettre de Decazes à Chabrol, 9 mai 1817, A.N., F11, 732.

29. Lettre du lieutenant de Sainneville à Decazes, 22 mai 1817, *ibid.*, souligné par nous.

30. Lettre du comte de Montlivaut à Decazes et réponse de celui-ci, 26 novembre 1816, A.N., F11, 721. Voir également François Vermale et Yves Du Parc, *Un conspirateur stendhalien*, op. cit., p. 170-76 et 293-94 ; Nicholas Richardson, *The French Prefectural corps, 1814-1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 1966, p. 148.

31. Réponse au questionnaire sur l'application des décrets des 4 et 8 mai, 23 juillet 1812, A.N., F11, 716, Saône-et-Loire.

32. Sébastien Charléty, « Une conspiration à Lyon en 1817 », *La Revue de Paris*, 15 juillet 1904, p. 272 et 274.

33. Sainneville, *Compte rendu des événements qui se sont passés à Lyon depuis l'ordonnance royale du 5 septembre 1816 jusqu'à la fin d'octobre de l'année 1817*, Paris, 1818, p. 83.

Les campagnes proches, celles du Rhône et du sud de l'Ain, étaient peut-être les plus grandes victimes de la manière dont la ville veillait à faire respecter sa « zone réservée ». La Dombes, avec ses sols pauvres et ses rendements médiocres, avait souffert dès la Révolution de l'ampleur des réquisitions lyonnaises, mais sa position dominée était hors de doute : après les ventes de biens nationaux, la bourgeoisie lyonnaise y contrôlait jusqu'à 62 % du sol³⁴. Les groupes insurgés initialement formés dans ce « pays des étangs » étaient réputés se rassembler dans des villages rhodaniens : les habitants « enrôlés » à Trévoux franchissaient ainsi la Saône et passaient à Quincieux. Pendant ce temps, ceux de Tarare se rapprochaient également de Lyon pour se retrouver à Limonest, sorte de tête de pont sur la route reliant Lyon au Beaujolais³⁵. Deux bourgs dont les consommateurs étaient transformés en spectateurs impuissants du passage des trafics, charrettes ou bateaux de grains, bénéficiant à Lyon, déléguaient donc leur colère à des villages du voisinage immédiat de la ville, mais qui ne tiraient aucune retombée de ses arrivées de grains. En mai 1817, en effet, dans les villages de la périphérie lyonnaise du nord-ouest (Charnay, Chazay, Anse, Ambérieux, Chessy, Châtillon) et du sud-ouest (Oullins, Saint-Genis Laval, Irigny, Millery, Brignais, Saint-Andéol), le pain coûtait jusqu'à 11 sous la livre (0,55 F) tandis qu'intra-muros, l'administration lyonnaise parvenait à la maintenir à 7 sous (0,35 F). Ayant très tôt épuisé leur maigre production, soit pour la consommation domestique, soit pour la vente à Lyon, ces campagnes proches souffraient terriblement. La pomme de terre s'y était développée, mais restait apparemment destinée à la consommation animale³⁶. On y mangeait du pain de fougère, comme pendant le terrible hiver de 1709. Le préfet Chabrol voyait bien, du reste, en quoi ces besoins insatisfaits mettaient la cité en danger : « [à la différence] de Paris, Lille ou Strasbourg, écrivait-il, notre ville est environnée de tous côtés de montagnes et de vignobles, et comme les montagnes en général n'ont rien produit, toute la population du département vient à Lyon pour assurer sa subsistance³⁷. » Certaines de ces communes, notamment celles des monts de l'Ouest, avaient la réputation d'une « petite Vendée », vu leur rôle en 1793 pour grossir les rangs des prêtres réfractaires et des combattants de l'armée lyonnaise³⁸. Mais le ressentiment contre le clergé et les tensions frumentaires pouvaient contri-

34. Paul Percevaux, « Tableau économique de la Dombes sous la Révolution et l'Empire », *Cahiers d'Histoire*, 14 (1969), p. 375 et 381-83.

35. Lettre du préfet de l'Ain à Decazes, 6 juin 1817, A.N., F11, 721.

36. État annuel de l'agriculture, département du Rhône, 1816, A.N., F11, 495-96.

37. Lettre de Chabrol à Lainé, ministre de l'Intérieur, 27 novembre 1816, A.N., F11, 732.

38. Bruno Benoit, *L'identité politique de Lyon*, op. cit., p. 50.

buer à renverser leur rapport traditionnel à Lyon, et à en faire un bloc hostile à une ville ultracisée. D'autres étaient des bourgs de petite industrie, comme Saint-Andéol, peuplé de chapeliers. C'est en tout cas dans ces villages que le tocsin sonna, la nuit du 8 juin 1817, et qu'il y eut quelques centaines d'hommes mis en mouvement.

Enfin, pour les communes alors considérées comme les faubourgs de Lyon, en particulier La Guillotière et Vaise, la dépendance était encore plus grande. Le réseau de boulangeries et de marchés était déficient, car de l'Ancien Régime à la Restauration, les pouvoirs publics se méfiaient des transactions aux portes semi-rurales des grandes cités (ce n'est qu'en 1824 que La Guillotière aura une structure permanente, place des Repentirs)³⁹. Aussi, les habitants se fournissaient dans Lyon même, se mêlant donc aux maraîchers et aux paysannes qui chaque matin franchissaient les barrières de l'octroi⁴⁰. Comme aux portes de Paris, ces achats repassaient facilement l'octroi en fraude, et réalimentaient des trafics de pain et des reventes hors marché de blés et de farines dans la « banlieue ». Le coût de la subsistance quotidienne y était donc légèrement plus élevé qu'à Lyon même, sauf pour la Croix-Rousse, très ouvrière, qui possédait en propre plusieurs marchés alimentaires.

La représentation du conflit frumentaire par les autorités de Lyon et les habitants revitalisait en tout cas l'antagonisme entre ville et campagne, et donnait crédit à l'idée d'un déferlement de paysans affamés, issus des villages du pourtour lyonnais, qui s'envoyaient des messagers et échangeaient des signaux nocturnes, afin de préparer le rassemblement qui se dirigerait sur la ville. Le point contribuant le mieux à rendre crédible cette invasion fut le bruit d'une hausse imminente de la taxe du pain lyonnaise, dans les premiers jours de juin 1817 : la rupture de ce contrat social des subsistances devait mettre les ouvriers en révolte et fournir, dans Lyon même, le point d'appui tant attendu. On était alors à la fin de la soudure : si les premiers aperçus de la moisson estivale s'avéraient bons, les anticipations des opérateurs provoqueraient une baisse, mais rien n'était moins sûr. Le 6 juin, selon les rapports de police, « il se confirmait que l'opinion générale des campagnes était qu'on augmenterait le pain à Lyon et que cette hausse produirait un mouvement dont on comptait profiter ». Mais il s'agissait bien de la vengeance de villages et de faubourgs laissés pour compte, contre la grande ville : ils « devaient se porter sur Lyon et

39. C. Bléchet, M. Cinquin et A. Vant, « Éléments pour une géo-histoire des marchés forains lyonnais », *Revue de géographie de Lyon*, 1985, n° 1-2, p. 111.

40. Bernadette Angleraud, *Les boulangers lyonnais aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions Christian, 1998, p. 26-56 ; John M. Merriman, *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*, Paris, Seuil, 1994, p. 61.

égorger les prêtres, les nobles et les riches»⁴¹. Châtiment somme toute plausible pour une cité resserrée dans sa presqu'île face à un environnement longtemps resté étranger du point de vue humain comme administratif⁴², et qui, selon l'expression paradoxale du préfet Chabrol, « [n'avait] ni banlieue ni territoire »⁴³... à force de les ignorer.

Les formes et les espaces de la peur

En réalité, l'insurrection avorta dans Lyon même, et fut aisément contenue dans les alentours. On s'aperçut vite que l'affaire était obscure, grossie ou partiellement montée par les factions les plus ultracistes des autorités lyonnaises, afin d'éliminer des adversaires politiques et de maintenir sous pression la région. En 1818, une abondante production de libelles chercha à désigner les vrais responsables, après les « événements », les procès et les exécutions⁴⁴. Le pouvoir avait aggravé la confusion en confiant sur place une enquête à Marmont : assisté par le colonel Fabvier, soldat proche de La Fayette et qu'on devait retrouver en 1820 dans la conspiration de Strasbourg, celui-ci avait accablé Canuel et les ultras⁴⁵, avant que Decazes ne ferme le dossier et ne détourne les regards, en imposant une mutation flatteuse à tous les responsables de l'ordre lyonnais de 1817.

Lyon se pensait comme une ville victime de la Révolution, et remobilisait en principe ce point de référence au service d'un discours « unitaire et modéré »⁴⁶. Mais depuis 1814-1815, les conditions étaient réunies pour que les étiquettes accolées aux individus se confondent et se doublent, que les anciens fédéralistes et les « modérés » soient étiquetés complices de la réaction ultra, ou bien inversement que « bonapartiste » ou « fédéré » deviennent synonymes de « terroriste » et symptômes d'une opposition irréductible à ces volontés du roi que nombre d'ultras exaltés étaient prêts à anticiper. Une profusion de pamphlets avait donné corps à ces vues expéditives, peignant les partisans de Bonaparte comme des égorgeurs prêts au carnage, « demi nus ou couverts de guenilles, [...] la figure

41. Rapports cités par Chabrol, lettres à Decazes des 5 et 6 juin 1817, A.N., F11, 732.

42. Richard Cobb, « Counter-Revolution and Environment », *op. cit.*, p. 50-51 et 56-57.

43. Lettre à Decazes, 28 mai 1817, A.N., F11, 732.

44. Guillaume de Bertier de Sauvigny, *Le comte Ferdinand de Bertier et l'énigme de la Congrégation*, Paris, Plon, 1948, p. 288, pense que les historiens « libéraux » ont exagérément chargé le général Canuel du montage de la manipulation et les ultras de sa conception.

45. « Le mal que Marmont et son jacobin Fabvier nous ont fait [...] est immense, irréparable » (Lettre de Louis XVIII à Decazes du 4 septembre 1818, citée par Ernest Daudet, *Louis XVIII et le duc Decazes, 1815-1820*, Paris, Plon-Nourrit, 1899, p. 472.

46. Bruno Benoit, *L'identité politique de Lyon*, *op. cit.*, p. 15.

en convulsion⁴⁷ ». Bref, on pourrait identifier ici la crainte d'une résurgence des rites impitoyables de la violence religieuse, supposant l'éradication des adversaires, dans une perspective purificatrice. À Lyon et dans la région Rhône-Alpes, la crainte du meurtre de masse et de la dévastation a travaillé l'imaginaire politique du camp royaliste comme du camp bonapartiste, qui se virent chacun « martyrisés » comme les protestants du Gard et les jacobins des Bouches-du-Rhône. Les pasteurs et les maçons furent d'ailleurs accusés de tremper dans les complots, notamment dans un rapport de Canuel en octobre 1816⁴⁸. Le 8 juin 1817 fut donc le signal d'une remise en ordre conforme aux vues des ultras, et on observa de la part des anciens officiers, fédérés, ou administrateurs des Cent-Jours, une anticipation des comportements de l'adversaire se muant en véritable panique et en recherche effrénée de passeports, de caches, d'armes. Dans le peuple des ateliers, l'affolement n'était pas moindre, et en quelques semaines, ils étaient si nombreux à avoir fui la ville que le nombre des métiers en activité tombait de 18 à 7 000⁴⁹. Les peurs suscitées par le redoublement de l'antagonisme entre ville et campagne avaient donc servi de terrain où développer les germes de cette vengeance collective.

Cependant, ces frayeurs collectives s'articulent ici sur les visages « politiques » et « modernes » de la peur (proscriptions, conseils de guerre, justice d'exception, état de siège). Dans un contexte de vacance du pouvoir et de re-légitimation de la monarchie bourbonnienne fraîchement rétablie, à Lyon mais aussi en Dauphiné, Alsace, Franche-Comté, les complots étaient une réponse à l'incertitude des assises juridiques et à la fragilité des soutiens politiques de la nouvelle monarchie. Un faisceau de facteurs y contribuait : la souveraineté limitée de celle-ci vis-à-vis de l'Europe ; la rumeur millénariste, illustrée par les prophéties du paysan beauceron Martin, invitant le pays à l'expiation et déniait à Louis XVIII sa pleine légitimité sur le trône de son frère⁵⁰ ; la propagation incessante depuis l'été 1815 de bruits annonçant le retour de Napoléon, renforcés en 1817 par la crise frumentaire et par la large publicité faite au *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*⁵¹. L'affadissement de la

47. Mouton de Fontenille, *La France en convulsion pendant la seconde usurpation de Bonaparte*, Lyon, septembre 1815, cité par François Dutacq, « La réaction royaliste à Lyon », *op. cit.*, p. 426.

48. Sainneville, *Compte rendu des événements*, *op. cit.*, p. 13 des « Pièces justificatives ».

49. Louis Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, Paris, 1860-1878, t. 6, p. 142.

50. Voir Claude Guillet, *La rumeur de Dieu. Apparitions, prophéties et miracles sous la Restauration*, Paris, Imago, 1991.

51. Nicolas Bourguinat, « L'État et les violences frumentaires sous la Restauration et la Monarchie de Juillet », *Ruralia*, 1 (1997), p. 26-27 ; François Ploux, « L'imaginaire social et la politique de la rumeur dans la France du XIX^e siècle (1815-1830) », *Revue historique*, n° 614, avril-juin 2000,

sacralité du roi se traduisait entre autres, dans le registre des subsistances, par le caractère désuet ou dérisoire que le peuple prêtait à ses attributs nourriciers traditionnels. Les placards lyonnais reprenaient fréquemment l'image du cochon pour décrier Louis XVIII ; l'animal stupide et sans noblesse, qui se prêtait bien au physique obèse du monarque mais qui avait aussi servi à l'iconographie contre Louis XVI en 1789-1791, était consommateur d'un aliment de substitution encore mal accepté dans le Rhône, la pomme de terre, et il offrait également un terrain tout trouvé aux métaphores de l'holocauste promis au parti des nobles et des prêtres, comme dans ce texte affiché après la condamnation à mort du général Mouton-Duvernet en juillet 1816 : « si l'on tue Mouton, nous éventrons le cochon⁵². » Par contraste, la disette rendait un statut d'ultime recours à Bonaparte, dont les décrets de 1812 rétablissant un maximum des grains n'étaient pas oubliés. C'est pourquoi les environs de Lyon, le 8 juin, multiplièrent les proclamations annonçant le retour imminent de l'empereur : « après le massacre des royalistes, le pain [serait] mis à 3 sols la livre, et [il] récompenserait largement de ce [qu'on aurait] fait pour lui⁵³. » Très exposée aux rumeurs venues de Paris via les voyageurs de commerce, Lyon l'était aussi aux bruits courant dans ses campagnes, du fait de la régularité des relations commerciales, et des déplacements vers les résidences bourgeoises ou nobiliaires. Les commissaires attiraient ainsi l'attention sur des épiciers et des merciers qui se rendaient à Tarare. Le négoce occasionnel des tissus ou des vins était d'ailleurs souvent une reconversion des demi-soldes, dissimulant propagande et trafic de gravures napoléoniennes. Les nouvelles relatives à l'arrivée proche de l'empereur, ou bien de Napoléon II (nom qu'avait pris Jean-Paul Didier), passaient et repassaient de Lyon aux campagnes, puis de nouveau à Lyon sous forme de cris ou de placards. Bien entendu, dans l'espérance exaltée qui saisit alors de nombreux individus, il n'est plus possible de distinguer ce qui relevait du complot réel ou de l'enthousiasme des demi-soldes travaillés par des agents provocateurs de Canuel⁵⁴. C'est encore dans les villages du pourtour lyonnais et dans la ville même que l'on découvrait des dépôts d'armes, souvent rouillées et bien modestes, mais dont l'importance était aussitôt grossie par la police, qui interpellait à tour de bras : à Saint-Just, à Saint-Rambert, dans des maisons des Brotteaux.

p. 420-23 ; Bernard Ménager, *Les Napoléon du peuple*, op. cit., p. 22-23 ; Jean Lucas-Dubreton, *Le Culte de Napoléon*, Paris, Plon, 1960, p. 125-27.

52. Cité par Georges Ribe, *L'opinion publique et la vie politique*, op. cit., p. 234.

53. Rapport de police cité par Chabrol, lettre à Decazes, 5 juin 1817, A.N., F11, 732.

54. S. Charléty, « Une conspiration », op. cit., p. 272-77.

Il s'agit donc véritablement d'une phase d'établissement du nouveau règne, dans laquelle la recherche et l'identification d'adversaires, « malveillants » ou « ennemis de l'ordre », faisait office de geste fondateur et régénérateur⁵⁵. Plusieurs polices étaient en concurrence, les unes cherchant à doubler et à égarer les autres⁵⁶. D'un côté, on entretenait une véritable espionnite et on ne demandait qu'à prêter aux agitateurs lyonnais des ramifications sur tout le continent, comme déjà avec Didier en 1816⁵⁷. De l'autre, des hauts fonctionnaires, des magistrats, des militaires se rachetaient aux yeux de leurs nouveaux maîtres en scellant leur alliance par des démonstrations de zèle qui ne reculaient pas devant les preuves fabriquées et les aveux extorqués. Ce fut la conclusion de l'enquête de Marmont, ainsi que de nombreux contemporains⁵⁸, sans compter les pamphlets de 1818, qui insistèrent sur le passé de massacreur des Vendéens qui était celui de Canuel afin de laisser entendre que le personnage était sans morale et avait surtout cherché, dans le Rhône, à donner des gages aux Bourbons. Ce n'est donc pas tant le camp républicain ou bonapartiste qui était fort ou virulent, en 1816-1817 (la recrudescence des sociétés secrètes date plutôt de 1819-1821)⁵⁹, que le nouveau pouvoir royaliste qui recherchait des prétextes pour faire la démonstration de sa résolution et réduire au silence ses contradicteurs. Toute la politique nationale se trouvait infectée par ce problème, et Guizot et Constant prirent la plume pour dénoncer les méthodes policières d'un État qui travaillait surtout à susciter ses propres spectres⁶⁰. La diplomatie des puissances s'avouait également déconcertée par l'attitude d'un ministère qui, au lieu de les rassembler, semblait agrandir le fossé de défiance

55. Voir l'analyse de Colin Lucas, « The Theory and Practice of Denunciation in the French Revolution », *Journal of Modern History*, 68 (1996), notamment p. 780-85.

56. Voir l'analyse de Sainneville, *Compte rendu des événements*, op. cit., p. 33-35, 52-56, 97-98. Pour un panorama des réseaux policiers, de leurs imbrications et de leurs rivalités, voir Pierre Riberette, « De la police de Napoléon à la police de la Congrégation », in *L'État et sa police en France (1789-1914)*, Genève, Droz, 1979, p. 35-58.

57. Lettre de Metternich au baron Vincent, ambassadeur autrichien à Paris, 18 juin 1816, citée par Guillaume de Bertier de Sauvigny, *Metternich et la France après le congrès de Vienne*, Paris, Hachette, 1968, t. 1, p. 80.

58. Marquis de Noailles, *Le comte Molé, 1781-1855. Sa vie et ses mémoires*, Paris, Champion, 1924, t. 3, p. 114-19 ; *Mémoires de la comtesse de Boigne*, Paris, Mercure de France, 1971, rééd. 1999, t. 1, p. 641-43.

59. Voir Alan B. Spitzer, *Old hatreds and young hopes. The French Carbonari against the Bourbon Restoration*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1971, p. 39-64 et 77-141 ; Pierre-Arnaud Lambert, *La Charbonnerie française, 1821-1823*, Lyon, PUL, 1995, p. 96-120.

60. François Guizot, *Des conspirations et de la justice politique*, Paris, 1819 ; Benjamin Constant, « *Compte rendu des événements qui se sont passés à Lyon*, par M. Charrier Sainneville », *La Minerve*, juin 1818, rééd. in *Recueil d'articles. Le Mercure, La Minerve et La Renommée*, éd. Ephraïm Harpaz, Genève, Droz, 1972, t. 1, p. 420-49.

séparant les principaux courants d'opinion et les entretenir « dans la crainte ou l'humeur⁶¹ ». « Les partis en présence n'attendent qu'un signal pour s'égorger », notait déjà Richelieu, résigné, en mars 1817, tandis que sa sœur voulait voir la faute dans le gouvernement représentatif lui-même, « faisant de la haine du prochain un devoir presque aussi sacré qu'en avait été l'amour⁶² ».

L'affaire lyonnaise en est d'autant plus intéressante que la peur se répandit de tous les côtés. Les autorités récupéraient et grossissaient une rumeur à laquelle elles finirent par croire aussi fort que les habitants, et multipliaient initiatives zélées, surveillances maniaques, propageant la peur d'un département à l'autre⁶³. Après les innombrables incidents et intimidations du printemps, la Terreur en miniature que déclencha la répression judiciaire lyonnaise de juin-juillet 1817, où l'arbitraire semble l'avoir disputé à la cruauté, acheva d'affoler ceux qui se pensaient déjà comme adversaires de la monarchie restaurée ou qui se savaient menacés par leur réputation locale. Le cas le plus évident est celui des officiers en retraite ou en demi-solde (avec par exemple le chef d'escadron Allix, qui avait été maire d'Oullins aux Cent-Jours, ou le capitaine Oudin qui résidait à Saint-Genis-Laval et fut guillotiné). Plusieurs d'entre eux, aigris et appauvris, ne dédaignaient pas les subsides de Canuel pour entraîner leurs camarades dans des projets coupables, ou pour faire des dénonciations imaginaires⁶⁴. Mais la plupart, placés sous surveillance et systématiquement suspectés, étaient des proies offertes à une justice expéditive. Si l'on ne parvenait pas à leur faire avouer des conspirations, les perquisitions n'avaient pas de mal à découvrir chez eux des portraits de Marie-Louise ou du roi de Rome, des baïonnettes, des aigles. Même les marchands de soie et d'étoffes n'étaient pas à l'abri de cette suspicion généralisée, plusieurs ayant été dénoncés, et même si les Terreaux ne parlaient qu'« avec le dédain le plus affecté⁶⁵ » d'une conspiration à laquelle ils ne croyaient pas, c'était désormais dans le sillage de la répression que se développait la peur. Selon le témoignage de Sainneville, c'était bien « un

61. Lettre de Metternich à Richelieu, 25 janvier 1818, citée par G. de Bertier de Sauvigny, *Metternich et la France*, op. cit., t. 1, p. 169.

62. *Lettres du duc de Richelieu au marquis d'Osmond*, op. cit., p. 104 (24 mars 1817); Marquise de Montcalm, *Mon journal pendant le premier ministère de mon frère*, Paris, Grasset, 1936, p. 319 (14 janvier 1818).

63. Étienne-Denis Pasquier, *Histoire de mon temps. Mémoires du chancelier Pasquier*, Paris, 1893-95, t. 4, p. 115-116.

64. S. Charléty, « Une conspiration... », op. cit., p. 286-92.

65. E.-D. Pasquier, *Histoire de mon temps*, op. cit., t. 4, p. 173; Sainneville, *Compte rendu des événements*, op. cit., p. 44.

système de terreur [...]. Des agents officieux ou salariés dressaient des listes de suspects. Les citoyens de toutes les classes voyaient leur asile violé par des visites domiciliaires, et s'estimaient heureux lorsque les agents qui les dirigeaient s'étaient contentés de leur enlever leurs armes et de livrer leurs papiers à une odieuse investigation [...]. Un prévenu parvenait-il à se soustraire aux recherches, ses parents et ses amis expiaient aussitôt dans les fers les liens qui les unissaient à lui⁶⁶.» 248 personnes furent jetées en prison à Lyon et plus de 300 dans les communes environnantes, et des exécutions sommaires eurent lieu dans les cellules pour lesquelles le conseil de guerre acquitta les officiers impliqués. La cour prévôtale du Rhône fut implacable, envoyant à la guillotine 11 prévenus, parfois sous des imputations qui atteignaient le simulacre ; plusieurs cas soulevèrent une immense émotion, comme celui de l'apprenti maréchal de Saint-Genis, Pierre Dumont, âgé seulement de seize ans, accusé d'avoir « porté un pistolet sur la gorge de M. le curé d'Irigny et du garde-champêtre de cette commune, en disant tant à l'un qu'à l'autre : *Coquin, crie vive l'empereur ! ou je te brûle la cervelle !* ce qui constitue une tentative d'assassinat⁶⁷ », et qu'on exécuta devant la maison de sa mère... Pour une fois, les rapports de gendarmerie annonçant que les méchants se terraient et tremblaient n'étaient pas faits de formules de circonstance.

Les lieux de diffusion de la peur eurent également leur importance. Il est tentant de leur opposer la ville en représentation, celle qui reçut la duchesse de Berry, porteuse des espoirs de la dynastie, en juin 1816. La délégation qui vint l'accueillir se présenta au bout du pont de la Guillotière, à l'entrée de Lyon et donc à la limite du faubourg populaire et méprisé. Dans ses apparitions publiques et ses visites privées, l'espace religieux lyonnais reçut les plus importantes marques d'attention, avec le passage à l'archevêché et la montée à la Primatiale, devant l'espace du pouvoir municipal lui-même, représenté par le dîner à l'hôtel de ville et par le séjour au palais des Arts où les représentants de la soierie vinrent faire les présents illustrant le prestigieux savoir-faire de la ville. La ville du complot, elle, est faite de lieux clos et secrets. D'octobre 1816 à juin 1817, on signalait d'abord des maisons isolées des faubourgs, supposées servir de dépôts d'armes (aux Brotteaux) ou de tours de guet (sur les pentes de Fourvière ou de la Croix-Rousse). Peu importait que la police n'y trouvât

66. Sainneville, *Compte rendu des événements*, op. cit., p. 93. Voir également la plaidoirie de Mauguin, son défenseur et celui de Fabvier au procès en diffamation qui leur fut intenté par Canuel, in *Le Moniteur universel*, 31 décembre 1818.

67. Arrêt de la cour prévôtale du Rhône, 19 juillet 1817, in *Le Constitutionnel*, 25 juillet 1817.

que des réserves de bois et aucun occupant : « fermées, comme si elles n'étaient pas habitées, [...] on y entre par les portes de derrière et par des chemins détournés⁶⁸ ». Sur la rive gauche du Rhône, Les Brotteaux sont dépeints comme le siège des « classes obscures » et de la « canaille », qui depuis des mois ne résistaient à aucune provocation au désordre : une rixe impliquant quelques soldats suisses s'y transforma, revue par les salons lyonnais, en un attentat où « un rassemblement de sept cents hommes armés de pistolets et de bâtons [avaient] l'intention préméditée de tomber sur les Suisses⁶⁹ ». Le faubourg tenait ici sa fonction symbolique de lieu de perdition et d'effervescence où vient se vider la ville-centre ; il était réputé en effet pour accueillir des milliers de Lyonnais qui traversaient le pont de la Guillotière le dimanche pour se disperser dans des guinguettes et des tavernes louches⁷⁰. Les cocardes et fleurs portées à la boutonnière par nombre de compagnons qui s'y rendaient, prêtaient aisément à confusion avec les signes d'affiliation politique à la mode depuis la Révolution et les Cent-Jours, et l'absence d'éclairage public y faisait de la nuit le temps de tous les dangers. Mais cette représentation s'inscrivait aussi dans la continuité du passé proche des Lyonnais, dans lequel la rive gauche du Rhône était le lieu de la reconquête jacobine, la dénégaration même du bon droit de la ville, d'où étaient partis les bombardements de 1793 et où avaient pris place les mitraillades⁷¹. Vaise, avec son effervescence portuaire, accueillait traditionnellement nombre de criminels et offrait l'avantageux débouché de la route de Paris pour fuir Lyon. Quant à la Croix-Rousse, on sait qu'elle se caractérisait par sa topographie très particulière, avec de hauts immeubles souvent entièrement occupés par les ouvriers de la soie, des pentes et des escaliers interdisant le passage des voitures autres qu'à bras, et de nombreux passages secrets ou souterrains, propices à échapper à l'œil de la police⁷². C'était un foyer de mystère tout à fait déroutant pour celle-ci, d'où maints coups de feu isolés et signaux lumineux partirent, le 8 juin 1817, une menace larvée du fait de sa situation dominante, et un asile. Les autorités lyonnaises déploraient depuis la Révolution et l'Empire cette fonction de refuge des faubourgs, y

68. Sainneville, *Compte rendu des événements*, op. cit., p. 22 ; « Pièces justificatives », p. 8.

69. S. Charléty, « Une conspiration à Lyon », op. cit., p. 277. Voir Sainneville, *Compte rendu des événements*, op. cit., p. 45, et des échos dans les *Correspondance de Madame de Rémusat*, Paris, Plon, 1886, t. 4, (à son fils Charles, 15 juin 1817) qui demande « s'il est vrai qu'on ait jeté des Suisses dans le Rhône ».

70. J.M. Merriman, *Aux marges de la ville*, op. cit., p. 85-87.

71. B. Benoit, « Lyon entre affrontements et régénération », in J.-L. Pinol (dir.), *Atlas historique des villes françaises*, Paris, Hachette, 1997, p. 154-55.

72. Voir de nouveau les belles pages de R. Cobb, « Counter-Revolution and environment », op. cit., p. 46-47.

dénonçant « des lieux d'immunité, des asiles inviolables ouverts à tous les mauvais sujets⁷³ ». L'imaginaire politique de la peur lyonnaise situa donc les lieux du complot d'une manière toute sauf innocente par rapport à la géographie sociale et symbolique de la cité.

En 1816-1817, les responsables de l'ordre urbain et la classe dirigeante ultraciste *se sont fait peur*, peut-être à des fins pauvrement politiciennes, mais en exploitant des mythes imprégnant les mentalités lyonnaises, qui entraînèrent dans la même psychose, *avant* et plus encore *après* le « complot », de larges couches de la population. La localisation de la menace dans la périphérie ouvrière ou semi-rurale et dans les villages des monts du Forez et du Beaujolais remobilisait l'identité urbaine, face aux terroirs qu'habituellement Lyon dominait. Clivages entre campagne et ville, d'une part, et spectre d'invasion et d'insurrection, d'autre part, se sont donc ici articulés au service du déploiement d'une peur politique. Lyon la retrouva sous la Seconde République, en parallèle aux sentiments que lui inspiraient ses populations ouvrières insurgées en 1831 et 1834.

73. Lettre du maire de Lyon, 9 mai 1815, A.D. Rhône 4M1, citée par J.M. Merriman, *Aux marges de la ville*, op. cit., p. 276.